



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E23901

VALABLE JUSQU'AU 08/04/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1958

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 20/01/2005
1 428 000

Raison sociale : CRAM SAS

Sigle : CRAM

203 RUE DEMIDOFF
76087 LE HAVRE CEDEX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 1960 B 48

Siret : 788 212 660 00013

Code NACE : 3530Z

Numéro caisse de congés payés : 3108260

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 147115554

Assurance Responsabilité Civile :

HDI GLOBAL 76278137-30014

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 02 35 24 25 26

Portable :

Site Internet : www.cram.fr

E-mail : siege@cram.fr

Responsabilité légale :

BEJANIN REGIS PRÉSIDENT

Fax : 02 35 24 10 72

Effectif moyen : 741

Tranche de classification : EFF6B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5213 | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE | 18/01/2022 |
| 5232 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE | 24/11/2021 |
| 5312 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE | 18/01/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 24/11/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 24/11/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |
| o Ventilation mécanique | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.